

Intempéries – Point de situation et appel à la prudence (vigilance crue)



Intempéries – Point de situation et appel à la prudence (vigilance crue)

Les cours d'eau Gimone-Save (Gimont, l'Isle-Jourdain, Lombez) et Midouze (Cazaubon) sont placés en vigilance crue orange en raison d'une remontée des niveaux attendue dans les prochaines heures.

Les autres cours d'eau du Gers sont repassés en vigilance crue jaune depuis le 14 février après-midi. Les secteurs de Lectoure, Villecomtal-sur-Arros et Riscle sont sous surveillance compte tenu de risques de débordements à partir de demain.

D'autre part, le département du Gers est à nouveau placé en vigilance jaune vent à partir du 16 février à 0h00.

Des précipitations sont à nouveau attendues dans les prochains jours et font l'objet d'une surveillance attentive compte tenu de la saturation actuelle des sols en eau.

En raison des risques de crues ou d'obstacles sur la chaussée, les services de la Région en charge des transports scolaires annulent les circuits des transporteurs scolaires suivants ce lundi 16 février 2026 :

- tous les circuits sur l'Isle-Jourdain
- Cazaubon – Estang – Panjas – Nogaro
- Maupas – Panjas – Estang – Monclar – Cazaubon

Par ailleurs, à ce jour, après le passage de la tempête NILS, la situation est la suivante :

- 3000 clients sont encore privés d'électricité. Les équipes d'Enedis poursuivent activement le rétablissement des installations ;
- 18 sections de routes demeurent fermées (9 pour inondation, 9 pour chutes de poteaux). Consultez les conditions de circulation sur <https://www.gers.fr/inforoute32> ;
- le trafic ferroviaire est pleinement rétabli.

On dénombre au total 360 interventions réalisées par les sapeurs-pompiers depuis le début de l'épisode. Les forces de gendarmerie ont effectué 80 interventions (assistance aux personnes, sécurisation, régulation du trafic).

Malgré l'amélioration constatée sur certains secteurs, il est demandé à tous de rester vigilant :

- à proximité des cours d'eau qui peuvent encore présenter des débits importants ;
- sur le réseau routier où quelques obstacles peuvent subsister ;
- face aux nouvelles précipitations annoncées dans les prochains jours.

Par ailleurs, en raison des coupures d'électricité persistantes, l'usage de chauffage d'appoint et de groupes électrogènes expose à des risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Il est impératif de placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et de ne jamais obstruer les ventilations du logement.

En cas d'urgence, contactez le 112.

Le préfet du Gers remercie chaleureusement l'ensemble des agents de l'État, des services du département, des collectivités, d'Enedis, des opérateurs de télécommunication, des sapeurs-pompiers, des forces de gendarmerie et de tous les partenaires pour leur mobilisation exemplaire et leur professionnalisme au service de la population tout au long de cet épisode.

Tenez-vous informés de l'évolution de la situation sur <https://www.vigicrues.gouv.fr/> et <https://vigilance.meteofrance.fr>